

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 12 JANVIER 2011 À 19H00 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR GARY LACHAPELLE

SONT PRÉSENTS

Madame **Françoise Lafrenière, conseillère**

Messieurs **Jean-Claude Loyer, conseiller**
Alexander (Sandy) Mackay, conseiller
Derek Dubeau, conseiller
Pierre Leblanc, conseiller

ÉTAIT ABSENT

Madame **Pauline Sauvé, conseillère**

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

MADAME **Johanne D'Amour, d.g.a.**

MESSIEURS **Yvon Blanchard, directeur général**
Martin Lafrenière, directeur des travaux publics

2011-01-001 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-01-002 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) ADOPTION DES RAPPORTS

- C-1 Rapport incendie
- C-2 Recommandations des comités
 - C-2-1 Services à la population
 - C-2-2 Administration et gestion financière
 - C-2-3 Environnement et urbanisme

- C-3 Adoption des comptes de la période
- C-4 Finances
 - C-4-1 Engagements financiers
 - C-4-2 Résumé budgétaire
 - C-4-3 Rapport Financier
- C-5 Autres rapports
 - C-5-1 Suivi des résolutions
- C-6 Adoption des procès-verbaux
 - 1) Séance ordinaire du 01-12-2010
 - 2) Séance ordinaire du 15-12-2010
 - 3) Séance ordinaire ajournée en date du 22-12-2010

D) CORRESPONDANCE REÇUE

- 1) MAMROT-Fonds municipal vert-Programme d'efficacité énergétique et d'environnement.
- 2) MAMROT-YVAN MOREAU-Code d'éthique et déontologie (informations)
- 3) Madame Stéphanie Vallée-Députée de Gatineau & adjointe parlementaire au Premier Ministre concernant le Prix David remis à la Municipalité.
- 4) MAMROT-Dépôt de l'avant-projet de loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, le 9 décembre 2010-Réforme majeure.
- 5) CREO- Avis de convocation consultation publique, le 13 janvier 2011 – Auberge du Draveur, 85 Principale Nord, Maniwaki Québec. Position sur cinq dossiers importants et demande d'appui.

E) AFFAIRES NOUVELLES

- 1) Journée des bibliothèques, Vendredi le 25 février 2011, 9 :00 heures, Maison du Citoyen (1^{er} étage), 25, rue Laurier (Secteur Hull).
- 2) Place aux jeunes-Demande de financement-Organisation séjour exploratoires, poursuite des efforts d'attraction, de rétention et d'intégration des jeunes travailleurs qualifiés de notre région.
- 3) Tournoi de golf hivernal 2011, Mercredi le 23 février 2011, Château Logue.
- 4) Fondation Santé des Collines-Demande contribution financière Hôpital Mémorial de Wakefield.
- 5) Journée mondiale de théâtre, les 25 et 26 mars 2011.

6) ADHÉSION 2011

1) ADMQ (Yvon & Johanne)	670.00 +TAXES
2) TOURISME OUTAOUAIS	295.73
3) QUÉBEC MUNICIPAL	180.60
4) UMQ	182.28
5) FCM	167.82
6) FQM	684.45
7) COMBEQ	255.00 +TAXES
8) ASS. DES CHEFS POMPIERS	220.11

- 7) Transport Vallée de la Gatineau 2011 5,548.00\$ (2 versements)
 - 1^{er} 30-03-2011 2,774\$
 - 2^{ième} 30-07-2011 2,774\$
- 8) PG Solutions, Contrat d'entretien et Mise à jour 11,761.59\$ (taxes incluses)
- 9) Wilson & Lafleur, mise à jour 118.65\$

F) COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES

- 1) Sécurité civile-16 et 17 février 2011, à Saint-Hyacinthe, Hôtel des Seigneurs, frais d'inscription 175\$, frais pour chambre 106\$+taxes.
- 2) MRCVG-20 JANVIER 2011-Formation RCI # 2009-206-Salle municipale de Blue Sea.

- 3) Congrès COMBEQ, les 7,8 et 9 avril 2011, au Loews le Concorde à Québec – Inscription : 550\$ + taxes.

G) AUTRES SUJETS

H) VARIA

- 1) Plan de diversification économique de LSM ;
- 2) MRNF - Signature du protocole d'entente pour la construction du Pont du Poisson-Blanc ;
- 3) Centre multifonctionnel ; - il est convenu par le conseil municipal d'organiser une rencontre entre le CDE et les promoteurs / donateurs, intéressés par la construction d'un nouvel édifice municipal multifonctionnel – le but est d'ouvrir la discussion sur le sujet – il est également convenu d'en informer GENIVAR qui travail actuellement sur un plan de fonctionnalité des édifices municipaux ;
- 4) Demande d'un support clérical des organisateurs d'un évènement culturel qui se tiendra à LSM les 26 et 27 mars prochain ;
- 5) Autorisation – de procéder de gré-à-gré à la vente des équipements désuets de la municipalité ;
- 6) GESTION des déchets domestiques – autorisation de signer le protocole d'entente avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais ;
- 7) Course de ski pour la santé – 11 février 2011 - participation de montant 200\$ conjointe avec Outabec plus six (6) souper ;

I) PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER

J) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

K) AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L) DOCUMENTS NON-STATUTAIRES

2011-01-003

**ADOPTION DU RAPPORT
D'INCENDIE**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport incendie pour le mois de décembre 2010, tel que déposé par la secrétaire de la Brigade d'incendie de Lac-Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	
Gary Lachapelle	Maire	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-004

ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les comptes de la période ainsi que les ajouts, vérifiés par les membres du conseil municipal, portant les numéros 3562 à 3630 inclusivement pour un montant total de 154,527.85 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-005

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01-12-2010

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 01 décembre 2010, et expédié au préalable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents.

2011-01-006

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15
DÉCEMBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 15 décembre 2010, et expédié au préalable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des
membres du conseil présents.**

2011-01-007

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE
ORDINAIRE EN DATE DU 22
DÉCEMBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du conseil municipal, tenue le 22 décembre 2010, et expédié au préalable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des
membres du conseil présents.**

2011-01-008

**CREO-CRRNTO – CONSULTATION
PUBLIQUE À L'AUBERGE DU
DRAVEUR À MANIWAKI**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de déléguer le Maire, Monsieur Gary Lachapelle à participer à la consultation publique organisée par le conseil régional des élus de l'Outaouais et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, qui tiendra le 13 janvier 2011, à compter de 9h, à L'Auberge des draveurs de Maniwaki.

QUE tous les frais inhérents reliés à cette consultation soient remboursés sur présentation de factures.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des
membres du conseil présents, le
maire s'étant prévalu de son droit
de vote.**

2011-01-009

**JOURNÉE DES BIBLIOTHÈQUES,
VENDREDI LE 25 FÉVRIER 2011 À
9H-MAISON DU CITOYEN 25
LAURIER, GATINEAU, QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser la bibliothécaire, Madame Mariepold Bertrand et son assistante, Madame Danielle D'Aragon, à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie à la journée des bibliothèques qui se tiendra vendredi, le 25 février 2011, à 9 h à la Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau, Québec.

QUE tous les frais inhérents reliés à cette participation seront remboursés sur présentation de factures.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-010

**PLACE AUX JEUNES-SÉJOUR
EXPLOIRATOIRES**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU DE contribuer financièrement, pour un montant de 200.00\$, à l'organisation des séjours exploratoires de Place aux jeunes Vallée-de-la-Gatineau édition 2010 – 2011.

QU'un représentant du conseil municipal rencontre, le 26 mars prochain à l'Auberge Carpentier, les participants (es) de Place aux jeunes qui seront dans notre municipalité pour un séjour exploratoire.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-011

MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – TOURNOI DE GOLF HIVERNAL – LE 23 FÉVRIER 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de participer financièrement à cette campagne de levée de fonds, organisée par la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau, au montant de 50\$.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-012

FONDATION SANTÉ DES COLLINES-DEMANDE CONTRIBUTION FINANCIÈRE (HÔPITAL DE WAKEFIELD)

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de participer financièrement à cette campagne de levée de fonds organisée par la Fondation de santé des Collines au montant de 100\$.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-013

ADHÉSION À DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ANNÉE FISCALES 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Alexander « Sandy » Mackay

ET IL EST RÉSOLU de défrayer les coûts de cotisation annuelle pour les organismes suivants :

- 1) **ADMQ** au montant de 763.29 \$;
- 2) **Tourisme Outaouais** au montant de 295.73\$;
- 3) **Québec municipal** au montant de 180.60\$;
- 4) **UMQ** au montant de 182.28\$;
- 5) **FCM** au montant de 167.82\$;
- 6) **FQM** au montant de 684.45\$;
- 7) **COMBEQ** au montant de 290.50\$;
- 8) **Ass. des chefs pompiers** au montant de 220.11\$;

POUR un montant total de 2 784.78\$.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-014

**TRANSPORT VALLÉE DE LA
GATINEAU BUDGET 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de la quote-part à Transport Vallée-de-la Gatineau au montant total de 5 548\$, payable en deux (2) versements aux dates suivantes :

- **Le 31 mars 2011 un versement de 2 774.00\$;**
- **Le 30 juillet 2011 un versement de 2 774.00\$;**

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-015

**PG SOLUTIONS-CONTRAT
D'ENTRETIEN ET MISES À JOUR
POUR L'ANNÉE FISCALE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'accepter le contrat d'entretien et de soutien des applications de PG SOLUTION pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 (inclusivement), au montant de 11 761.59\$, incluant toutes les taxes applicables.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-016

RENOUVELLEMENT DES MISES À JOUR POUR LE CODE MUNICIPAL AINSI QUE LE CODE DU TRAVAIL DES ÉDITIONS WILSON ET LAFLEUR INC.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de défrayer les coûts reliés aux mises à jour du Code municipal et du Code du travail des Éditions Wilson et Lafleur, pour la période de janvier à décembre 2011, au montant de 118.65\$ incluant les taxes applicables.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-017

FORMATION POUR INSPECTEUR MUNICIPAL DISPENSÉE PAR LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU LE 20 JANVIER 2011 À LA SALLE MUNICIPALE DE BLUE SEA

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Alexander « Sandy » Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser Monsieur Martin Lafrenière, directeur des travaux publics et officier responsable de l'émission des permis et des certificats, à participer à cette rencontre préparatoire à une formation pour les inspecteurs municipaux concernant le RCI #2009-206.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-018

**CONGRÈS DE LA COMBEQ- LES 7,8
ET 9 AVRIL AU LOEWS HÔTEL LE
CONCORDE DE QUÉBEC**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Alexander
« Sandy » Mackay**

**ET IL EST RÉSOLU d'autoriser Monsieur Martin Lafrenière,
directeur des travaux publics et officier responsable de
l'émission des permis et des certificats, à s'inscrire et à
participer aux frais de la municipalité les 7, 8 et 9 avril
prochain, au 16^{ième} congrès annuel de la Corporation des
officiers municipaux en bâtiment et en environnement du
Québec « COMBEQ »;**

**QUE tous les frais inhérents reliés à la participation au
congrès de la COMBEQ seront remboursés sur présentation
de factures.**

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des
membres du conseil présents, le
maire s'étant prévalu de son droit
de vote.**

2011-01-019

**CAUTIONNEMENT POUR LE
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE LAC-SAINTE-
MARIE**

**CONSIDÉRANT QU' une municipalité peut rendre caution
d'un organisme voué à la poursuite des fins mentionnées au
premier alinéa de l'article 93 de la Loi sur les compétences
municipales ; (*Article 9 du Code Municipal*)**

**CONSIDÉRANT QU' une municipalité de moins de 50 000
habitants doit obtenir l'autorisation du ministre des Affaires
municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
pour se rendre caution d'une obligation de 50 000\$ et plus;**

**CONSIDÉRANT QUE l'obligation du Comité de développement
économique de Lac-Sainte-Marie, dans son contrat avec la
firme GENIVAR, doit déboursé un montant final de
28 100.24\$, incluant toutes les taxes applicables avant
d'effectuer la demande d'un versement jusqu'à concurrence
du solde sur présentation des pièces justificatives ;**

**CONSIDÉRANT QUE la vérificatrice externe de la
municipalité, Madame Céline Gauthier – CGA, est mandatée**

par le comité de développement économique pour effectuer la reddition des comptes ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général à faire un virement bancaire du compte général de la municipalité au compte d'opération du Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie afin de couvrir « temporairement » ses obligations financières pour un montant de 28 100.24\$, représentant 100% du contrat de la firme GENIVAR pour l'élaboration d'un Plan stratégique de développement économique pour le territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie;

QUE le Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie rembourse le compte bancaire de la municipalité sur réception des montants qu'il recevra de Développement économique Canada « DEC », du Ministère du développement économique , de l'innovation et de l'exportation du Québec « MDEIE » ainsi que le remboursement de la TPS et de la TVQ prévu pour ce type d'organisme.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

**AVEC LE MRNF - FINANCEMENT
TEMPORAIRE AVEC LA CAISSE
DESJARDINS DE GRACEFIELD**

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la Loi sur les travaux municipaux, une municipalité peut procéder par résolution pour ordonner des travaux lorsqu'elle pourvoit à l'affectation des sommes nécessaires au paiement du coût des travaux;
(Article 2 de la Loi sur les travaux municipaux)

CONSIDÉRANT QUE les coûts des travaux seront assurés en partie, à 83%, par une subvention du ministère des Ressources naturelle et de la Faune « MRNF » et à 17% par la municipalité de Lac-Sainte-Marie, provenant de son fonds de roulement ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'ordonner les travaux de construction d'un pont afin de remplacer celui détruit par un véhicule lourd, le 9 novembre 2010, dans le secteur de la baie Kelly-Newton au Grand-Lac-Poisson-Blanc ;

QUE la municipalité s'engage à respecter toutes les obligations au protocole d'entente convenu avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune « MRNF » ;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à convenir, si nécessaire, avec la Caisse Desjardins de Gracefield le financement temporaire pour la construction du pont;

QUE le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents concernant le protocole d'entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que tous les documents concernant le financement temporaire avec la Caisse Desjardins de Gracefield.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauv�	Conseill�re, si�ge #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, si�ge #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, si�ge #3	Pour
Fran�oise Lafreni�re	Conseill�re, si�ge #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, si�ge #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, si�ge #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPT E   L'UNANIMIT  des membres du conseil pr sents, le maire s' tant pr valu de son droit de vote.

2011-01-021

**FESTIVAL DES ARTS DE LA SC NE
VAL GATINOIS**

CONSID RANT QUE les organisateurs du Festival des arts de la sc ne «Val Gatinois » tiendront les 26 et 27 mars prochain

leur deuxième édition de cet événement culturel à Lac-Sainte-Marie ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'accorder aux organisateurs de cette activité culturelle, un support clérical avant et durant l'événement.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-022

VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET VÉHICULES DÉSUETS DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

IL EST RÉSOLU d'autoriser une vente de gré à gré pour les équipements et les véhicules désuets suivants :

- **Un (1) camion ½ tonne GMC 2003 ;**
- **Un (1) tracteur de ferme 885XL de l'année 1987 ;**
- **Une (1) niveleuse John Deer 1988 ;**
- **Un (1) balai mécanique 1998 ;**
- **Un (1) moulin à faucher allant sur tracteur de ferme ;**
- **Une (1) aile de côté de 12' EDF allant sur la niveleuse 1988 ;**
- **Un (1) tamiseur ;**
- **Une (1) benne 4 saisons TEMCO de 14' ;**

QUE cette vente est effectuée en lot et sans aucune garantie de la part de la municipalité et l'acheteur devra accepter tous les équipements et les véhicules dans l'état actuel ou il se trouve sur les terrains de la municipalité;

QUE l'acheteur soit responsable d'assumer à ses frais les taxes applicables, les frais de transferts à la S.A.A.Q. et les frais reliés aux déplacements des équipements et des véhicules;

QUE le Directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents reliés aux transferts à la S.A.A.Q. ;

QUE le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, un contrat de vente pour l'ensemble des équipements et des véhicules vendus avec l'acheteur.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-023

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA MRC DES COLLINES DE L'OUTAOUAIS CONCERNANT LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Sainte-Marie achemine les matières résiduelles au centre de transbordement de Val-Des-Monts pour ensuite être transportées au site d'enfouissement à Lachute ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente avec la MRC des Collines de L'Outaouais vient à échéance le 1 février prochain ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de renouveler notre entente de services avec la MRC des Collines de L'Outaouais pour les trois (3) prochaines années;

QUE la municipalité de Lac-Sainte-Marie s'engage financièrement à respecter les dispositions financières à l'entente;

QUE le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, un protocole d'entente avec la MRC des Collines de L'Outaouais pour utiliser le site de transbordement situé à Val-des-Mont afin d'y transporter nos déchets domestiques voués à l'élimination.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-024

CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – JOURNÉE DE SKI À MONT STE-MARIE LE 11 FÉVRIER 2011

CONSIDÉRANT QUE le Centre de santé et des services sociaux Vallée-de-la-Gatineau organise le 11 février prochain au centre de ski de Mont Ste-Marie une compétition amicale dans le cadre d'une levée de fonds sous le thème « Ski pour ta vie »

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de participer financièrement à cette activité sportive amicale destinée à amasser des fonds qui serviront à acheter des équipements pour le Centre hospitalier de la Vallée-de-la-Gatineau;

QUE la municipalité inscrive conjointement avec l'entrepreneur **OUTABEC CONSTRUCTION INC.**, une équipe de quatre skieurs à cette compétition sportive amicale, au montant de 200\$ et achète six (6) billets pour le souper bénéfice au montant de 120\$.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des
membres du conseil présents, le
maire s'étant prévalu de son droit
de vote.**

PLANIFICATION DES COMITÉS :

- 1. Le comité administration et gestion financière, les 19 et 25 janvier 2011, à compter de 17 h 30, au bureau du maire ;**
- 2. Le comité environnement et urbanisme le 24 janvier 2011 à compter de 11 h 00 au bureau du maire ;**
- 3. Le comité services à la population, le 20 janvier 2011 à compter de 11 h 00, au bureau du directeur général ;**

2011-01-025

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'ajourner à la séance ordinaire au Mercredi 19 janvier 2011 À 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Gary Lachapelle,
Président**

**Yvon Blanchard,
Secrétaire trésorier/d.g.**